

L'Union Franco-Canadienne

L'Union Franco-Canadienne fut fondée, à Montréal le 1er octobre 1894, par M. l'abbé Magloire Auclair, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal, secondé par un groupe de philanthropes chrétiens, au nombre desquels se trouvent M. Gustave Lamothé, avocat, C. R., M. le Dr. J. I. Desrosches membre du conseil provincial d'hygiène, M. L. G. Robillard, comptable, ex-inspecteur d'écoles.

L'intention première avait été d'en faire une institution locale, spécialement en vue d'accorder des secours en cas de maladie, aux membres en règle de l'association. Mais bientôt son nom se répandit au loin et, de toutes parts, dans la province de Québec, on sollicita ses directeurs de lui donner plus d'expansion. Ceux-ci ne crurent pas pouvoir refuser leur concours au bien qu'il y avait à faire par une organisation de ce genre. Ils répondirent aux appels réitérés des différentes paroisses, dont plus de quatre-vingt sont aujourd'hui affiliées à l'Union Franco-Canadienne. L'association a pris ainsi un caractère, et tout fait présager qu'avant longtemps elle deviendra une organisation vraiment nationale.

À l'instar de son prédécesseur d'illustre mémoire, Mgr Fabre, qui avait béni et encouragé l'association à ses débuts, S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal a consenti de grand cœur à accepter les titres et qualités de Président d'honneur et Haut Protecteur de l'Union Franco-Canadienne. Tous ses vénérés collègues dans l'épiscopat du Canada français n'ont pas hésité à approuver pour leurs juridictions respectives.

L'élément laïque n'est pas moins sympathique à l'œuvre de l'Union Franco-Canadienne. Les hommes d'affaires, les hommes d'action, les hommes d'œuvres, les publicistes se donnent la main pour l'encourager dans ses patriotiques efforts. Et voici de ce fait quelques attestations choisies entre des centaines d'autres pareilles, mais qu'il serait trop long de citer, voire même d'énumérer ici.

Chicoutimi, 18 octobre 1897.

A. M. L. G. Robillard,

Secrétaire-général de l'Union
Franco-Canadienne,

Cher Monsieur.—Il me fait plaisir d'apprendre que vous avez résolu d'établir une succursale de l'Union Franco-Canadienne à Chicoutimi, et de vous voir rencontrer tout l'encouragement auquel vous avez droit de vous attendre. J'entre avec plaisir dans cette association, et je me plais à conseiller vivement à ceux qui le peuvent de faire comme moi, connaissant toute la confiance que nous pouvons accorder à cette société, dont j'approuve le but et aussi le système financier.

Agrez, cher monsieur, l'expression de ma haute considération et croyez-moi votre bien dévoué,

J. D. GUAY.

Maire de Chicoutimi et Rédacteur-Propriétaire du " Progrès du Saguenay. "

A. M. L. G. Robillard,

Secrétaire général de l'Union
Franco-Canadienne

Monsieur — C'est avec plaisir que je recommande l'Union Franco-Canadienne à

tous mes amis. Je désire en faire partie moi-même, et je comprends que cette société dont vous êtes le Secrétaire-Général, est appelée à faire un grand bien dans la province de Québec. J'invite particulièrement tous mes amis de la classe agricole, et surtout ceux de la classe ouvrière à en faire partie car c'est spécialement à eux qu'elle sera le plus profitable. Vous souhaitant le plus grand succès possible, je me soustris monsieur, votre serviteur.

ARMAND TESSIER.

Rédacteur du " Protecteur du Saguenay "

Chemin Ste-Foye, près Québec, 25 août 1897
A. M. L. G. Robillard.

Secrétaire-général de l'Union
Franco-Canadienne.

Bien cher Monsieur — Ayant pris connaissance du but de votre Société, qui est de grouper et d'unir les Canadiens-français dans une organisation franchement catholique et pleinement soumise à la direction de l'Église, je me fais un plaisir de vous dire que je l'approuve de tout cœur et que je ferai tout en mon pouvoir pour en favoriser le développement. Votre tout dévoué serviteur,

J. P. TARDIVEL,

Directeur-Propriétaire de "La Vérité."

Chicoutimi, 18 octobre 1897.

A. M. L. G. Robillard,

Secrétaire Général de l'Union
Franco-Canadienne.

Cher Monsieur — Après avoir pris connaissance du système d'assurance de votre Société, je suis heureux de constater qu'elle est établie sur des bases solides, parce qu'elle pourra se former un certain fonds de réserve, tant pour la caisse des malades que pour la caisse des décès, et que les taux des contributions qu'on suivant l'âge des candidats, est rationnellement équitable. En vous assurant de mon aide, cher monsieur, je vous prie de me croire, etc.

Votre très humble,

J. E. A. DUBUC.

Gérant de la Banque Nationale, Chicoutimi

SALLE DU

CORPS DE MUSIQUE DE TEMPÉRANCE.

NO. 1515, RUE STE CATHERINE

Beaucoup de monde, dimanche dernier, à la conférence de Jean des Érables, et lundi, à la grande Soirée dramatique et musicale de l'Union Dramatique de Tempérance.

Il y aura le Lundi 28, à 8 h. du soir, au même local, une belle Représentation Dramatique et Musicale par le Cercle Montcalm.

Qu'on s'y rende en foule!

DEMANDE. — Typographe, bon "jobber" et pressier, pouvant s'occuper de rédaction, ayant dirigé une imprimerie durant plusieurs années, désirerait position dans une ville de province. S'adresse à l'administrateur de la Cloche.

SIROP DE . . .

. . . COQUELICOT . . .

. . . COMPOSE.

Le SIROP DE COQUELICOT COMPOSÉ est employé avec succès pour le traitement des affections des voies respiratoires, telles que la TOUX, le RHUME, la BRONCHITE, la LARYNGITE, la GRIPPE, l'ASTHME, la COQUELICOTTE et les CATARRHES en général, &c.

Un RHUME ne doit jamais être négligé, car souvent il dégénère en BRONCHITE, et ce qui est bien pis, quelquefois en PNEUMONIE, en PLEURÉSIE ou en PUTRIE.

Il importe donc d'avoir à sa portée une préparation efficace en même temps qu'agréable à prendre chaque fois qu'un de ces fameux CATARRHES nous envahit.

LE SIROP DE COQUELICOT COMPOSÉ est bien cet article indispensable aux familles, pour enlever de suite le CATARRHE à son début et le guérir radicalement lorsqu'il a déjà fait quelques progrès.

Essayez-le seulement, et vous le trouverez supérieur à bien d'autres.

Les Enfants en font leurs délices.

25 Cts.

SEUL PROPRIÉTAIRE,

S. LACHANCE PHARMACIEN.

S. ANTOINE DE PADOUE.

Ouvrages en vente à la Librairie Granger Frères, 1609, Rue Notre-Dame, Montréal :

LA DÉVOTION à St Antoine de Padoue, par M. l'abbé E. Delamarre, S. T. D. — 0.15

SANT ANTOINE DE PADOUE dans ses rapports avec les Anges, par le R. P. Jean de Ste-Julie, franciscain. — 0.15

LE MARDI consacré à St. Antoine, ou Neuvaine et Trizaine de prières. — 0.05

LITTLE TREASURE of the Devout Clients of St. Anthony of Padua, surnamed the Sower of Miracles. — 0.05

VIE ADMIRABLE de St Antoine de Padoue, Prix 10 cts. — La douz. 90 cts. — le cent, \$6.00

LA DÉVOTION à St Antoine de Padoue Le " Pain des Pauvres. " Prix, 5 cts ; la douz 35 cts ; le cent \$2.50

LA DÉVOTION à St Antoine de Padoue Choses perdues et retrouvées. Prix, 5 cts ; la douz. 40 cts ; le cent \$3.00

Le Remède du Père Mathieu contre l'intempérance est en vente à la Pharmacie S. LACHANCE, 1538, Rue Ste-Catherine, Montréal.